



# COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



## EQUIPE DE REDACTION

**Brahima CISSE**, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

[brahima.cisse@cilss.int](mailto:brahima.cisse@cilss.int)  
[cissebra@hotmail.com](mailto:cissebra@hotmail.com)

**Dieudonné KAM**, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

[dieudonne.kam@cilss.int](mailto:dieudonne.kam@cilss.int)

**Zazouli Dan Tata Mahamadou**

**Siradja**, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*

[dantata.zazouli@prodaf.net](mailto:dantata.zazouli@prodaf.net);  
[Zazouli2007@gmail.com](mailto:Zazouli2007@gmail.com)

**Barthélemy Famba SIDIBE**

*Assistant en Gouvernance Routière des Produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques*

E-mail : [famba.sidibe@cilss.int](mailto:famba.sidibe@cilss.int)

**Bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020**

Les échanges intra-régionaux  
de produits agricoles, halieutiques  
et pastoraux au Sahel et en  
Afrique de l'Ouest



## PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



*Flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest*

## INTRODUCTION

---

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD), du FIDA et le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte systématique quotidienne des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf. tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et/ou des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de septembre 2019.  
Taux mensuel moyen du 1\$ = 593,138Fcf; (31 mars 2020).

## PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

**Tableau 1:** Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Epices, , Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Dérafi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

\* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

## INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

## FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

**Volume total trimestriel : 9993T**

**Valeur totale (FCFA) trimestrielle : 1872160400**

**Variation trimestrielle : -410%**

**Variation trimestrielle : -601%**

### Principaux produits échangés

Les volumes des flux informels observés au cours du deuxième trimestre de l'année 2020 restent marquer par une baisse importante tant par rapport au trimestre précédent que par rapport à la même

Produits	Volume T2-2020 (T)	Valeur T2-2020 (FCFA)	avr-20	mai-20	juin-20
Ananas	121,7	54 533 000	25,3	78,2	18,2
Arachide	171,5	74 904 100			171,5
Avocat	64,3	47 131 000	21,2	17,0	26,0
Haricot	554,5	116 929 500	119,5	36,8	398,2
Igname	763,2	65 610 000	357,0	399,0	7,2
Maïs	5 708,1	591 476 500	439,2	855,2	4 413,8
Mangue	75,7	11 798 000	12,1	37,9	25,8
Manioc	561,1	95 575 500	152,2	183,3	225,6
Mil	704,8	135 712 000	309,2	181,8	213,8
Orange	52,0	30 809 500	10,5	17,7	23,8
Patate douce	19,4	15 858 500	3,5		15,9
Piment	159,4	184 708 250	61,6	15,8	82,0
Poisson	111,2	252 439 000	1,4	5,2	104,6
Riz	378,0	91 897 500		248,0	130,0
Sésame	1,4	306 500			1,4
Soja	8,4	1 208 000		3,5	4,9
Sorgho	435,6	46 017 050	67,3	39,2	329,2
Tomate	102,7	55 246 500		20,7	82,0
<b>Total</b>	<b>9 993,1</b>	<b>1 872 160 400</b>	<b>1 580,0</b>	<b>2 139,2</b>	<b>6 273,9</b>

période l'année passée. Ces effets liées aux décisions prises par les Etats pour stopper la propagation de la maladie à Covid-19 laissent entrevoir une certaine reprise liée au l'assouplissement des mesures à la fin du trimestre. En effet, seulement 1580 tonnes de produits ont transigé en Avril soit 15.8% du volume trimestriel. Ils ont progressé à 2139.2 tonnes soit 21,4% au mois de mai 2020 (Tableau ci-contre). En revanche c'est au mois de juin que le volume mensuel le plus important est observé (62,78% des flux trimestriels) correspondant au moment des assouplissements progressifs des mesures de ripostes prise face aux conséquences économiques endurées. Outre les céréales (68,6%) des trafics, ce sont les racines et tubercules (14,6%) et le niébé qui ont vu leur volume s'augmenté sensiblement au mois

de juin.

Périodes	Volumes (T)	Valeurs des échanges (FCFA)
<b>T2-2019</b>	65 370	8 389 016 982
<b>T1-2020</b>	50 936	13 116 123 085
<b>T2-2020</b>	9 993	1 872 160 400

Le volume global transigé est en baisse de -554% par rapport au niveau du flux du deuxième trimestre de l'année précédente (T2-2019) tout comme la valeur qui baisse -348%. Les volumes et valeurs des flux, comparés au trimestre précédent, sont en baisse de -410% pour le volume et -601% pour la valeur. Il faut

retenir que les valeurs trimestrielles des produits sont liées d'une part à la saisonnalité des produits et d'autres parts aux coûts de ses produits saisonniers. On note par exemple que la tomate a contribué largement à la valeur des flux au premier trimestre à hauteur de 58% pendant que sa contribution au second trimestre n'est que 3% en valeur.

**Principaux pays exportateurs**

Pays exportateurs	Volume (T)	Valeur en FCFA	% valeur
Bénin	233	216 962 000	11,59
Burkina Faso	3 298	519 270 100	27,74
Côte d'Ivoire	1 899	150 070 000	8,02
Ghana	2 553	529 504 500	28,28
Niger	252	43 411 000	2,32
Nigeria	1 568	307 394 800	16,42
Togo	191	105 548 000	5,64
<b>Total</b>	<b>9 993</b>	<b>1 872 160 400</b>	

Les volumes exportés des produits agricoles et halieutiques par les pays ont considérablement baissés allant de -1363% à -46% notamment au Niger avec -1363% et au Burkina Faso -814% excepté le Nigéria et le Ghana dont les exportations ont baissé de -46% et -47% respectivement. Les exportations du Bénin ont pour base le maïs en termes de volume (52%) vers le Burkina Faso et le piment vers le Togo en termes de valeur (77%). Les exportations du Burkina Faso sont dominées par les céréales (89%) dont les maïs exporté vers le Niger, le sorgho vers le Ghana et le riz vers le Mali. Les

autres produits exportés sont composés du niébé, de l'arachide et de la tomate essentiellement vers le Ghana qui à son tour exporte du maïs et des racines et tubercules (respectivement 55% et 37% du volume des produits exportés) vers le Burkina Faso. Toutefois en termes de valeur, ce sont les poissons exportés par Ghana vers le Togo et le Bénin qui constituent 46% de de la valeur des échanges. Quant à la Côte d'Ivoire, c'est essentiellement les échanges de maïs vers le Mali (13%) et le Burkina Faso (87%) qui ont été enregistrés ce trimestre. Divers produits ont été échangés entre le Nigéria et le Niger avec une prédominance des céréales (35% du volume) et du manioc et dérivé (23%) et dans une moindre mesure le haricot (9% et le niébé (8%). On notera particulièrement un faible trafic de la tomate au cours du trimestre : 19.25 Tonnes du Burkina vers le Ghana et 81 tonne du Ghana vers le Togo..

**Principaux pays importateurs**

Pays importateurs	Volume (T)	Valeur en FCFA	% valeur
Bénin	165	89 136 000	4,76
Burkina Faso	4 194	418 005 500	22,33
Ghana	594	137 097 600	7,32
Mali	628	116 897 500	6,24
Niger	3 874	595 269 800	31,80
Nigéria	253	44 217 000	2,36
Togo	284	471 537 000	25,19
<b>Total</b>	<b>9 993</b>	<b>1 872 160 400</b>	

Deux pays se démarquent comme importateurs au cours de ce trimestre avec en tête le Burkina Faso (42%) et le Niger (39%). Ils ont suivis par le Mali (6.3%), le Ghana (5,8%) et dernier position le Togo (2,8%), le Nigéria (2,5%) et le Bénin (1,7%). Les importations du Burkina Faso ont porté en majorité sur les céréales et en particulier le maïs (76%) et l'igname (18%). Le Niger, deuxième pays importateur, a importé surtout des céréales à hauteur de 81% des volumes échangés et 10% en manioc et dérivés. Excepté le Mali, qui a importé que du Riz et du Maïs, les autres pays ont importé divers produits allant des

céréales aux produits maraichers (piment, tomate) et halieutiques

Nombre trimestriel de têtes : 34 146  
Variation trimestrielle : - 106%

Valeur (FCFA) totale trimestrielle : 2 440 799 800  
Variation trimestrielle : -146%

## FLUX COMMERCIAUX DU BETAIL

### Types d'animaux commercialisés

Produits	Nbr Têtes T2-2020 (T)	Valeur T2-2020 (FCFA)	avr-20	mai-20	juin-20
Camelins	1 062	135 564 000	306	146	610
Bovins	8 595	1 459 179 300	3 215	1 419	3 961
Asins	10 982	440 313 000	4 521	99	6 362
Caprins	11 537	335 329 000	2 697	2 300	6 540
Equins	83	9 605 000		50	33
Ovins	1 887	60 809 500	354	450	1 083
<b>Total</b>	<b>34 146</b>	<b>2 440 799 800</b>	<b>11 093</b>	<b>4 464</b>	<b>18 589</b>

Les effets des mesures restrictives visant à réduire les déplacements pour stopper le Covid-19 ont continué à impacter le flux transfrontaliers du bétail au cours du second trimestre. Le nombre de bétail

commercialisé est passé de 11093 têtes soit 32.49% à 4464 têtes soit 13.07% en mai avant remonter en juin à 18 589 têtes (54.44% à des effectifs). Cette reprise en juin inhérente à l'assouplissement des mesures contre le Covid-19 est portée par les caprins, les asins, es camelins et les bovins en termes de nombre de bétail transigés soit respectivement une baisse de -59% ; -44%33.79% -74% et -88%. Les baisses les plus importantes ont été observées dans les flux des équins (-523%) et des ovins (-835%). Toutefois, la valeur reste portée par le bovin (59,79%).

Périodes	Nbr Têtes	Valeur globale (FCFA)
T2-2019	237 866	33 299 005 590
T1-2020	70 326	5 999 411 052
T2-2020	34 146	2 440 799 800

Comparer au niveau des échanges du trimestre précédent (T1-2020), En effet, le flux des animaux commercialisés ont subi une baisse de -106% en nombre de têtes et -146% en valeur. Ces valeur sont encore plus accentuées si l'on compare au à la même période de l'année précédente soit -597%

en nombre et -1264% et valeur. En effet, le nombre de bovins représentait 25% des effectifs commercialisés au cours du deuxième trimestre 2019 avec une contribution de 59% à la valeur des échanges tandis qu'il est de 17% en nombre pour le second trimestre de l'année en cours.

### Principaux pays exportateurs du bétail

Le Niger avec 81.56% des effectifs reste le premier exportateur. Il a exporté tout type de bétail (bovin, ovin, caprins, asins, camelins, et équins) essentiellement vers le Nigéria pour une valeur de 1.7 Milliards de FCFA.

<u>Pays exportateurs</u>	<u>Nbr Têtes T2-2020 (T)</u>	<u>Valeur T2-2020 (FCFA)</u>	<u>% Nbr Têtes</u>
<b>Burkina Faso</b>	6296	645975800	18,44
<b>Niger</b>	27850	1794824000	81,56
-	34146	2440799800	-

Le Burkina Faso est le deuxième exportateur du bétail avec 18,44% du nombre de bétail commercialisé. Les exportations du Burkina Faso concernent les bovins (23,98%) et caprins (72,92%)

vers le Togo et 3,1% des ovins vers la Côte d'Ivoire. Quant aux exportations du Niger, elles sont essentiellement vers le Nigéria.

### Principaux pays importateurs

<u>Pays importateurs</u>	<u>Nbr Têtes T2-2020 (T)</u>	<u>Valeur T2-2020 (FCFA)</u>	<u>% Nbr Têtes</u>	<u>Type de bétail</u>
<u>Bénin</u>	<u>136</u>	<u>44 949 300</u>	<u>0,4</u>	<u>Bovins</u>
<u>RCI</u>	<u>195</u>	<u>6 137 500</u>	<u>0,57</u>	<u>Ovins</u>
<u>Ghana</u>	<u>55</u>	<u>12 375 000</u>	<u>0,16</u>	<u>bovins</u>
<u>Nigéria</u>	<u>27 875</u>	<u>1 801 449 000</u>	<u>81,63</u>	<u>Tout type</u>
<u>Togo</u>	<u>5 885</u>	<u>575 889 000</u>	<u>17,23</u>	<u>Bovins et caprins</u>
<b>Total</b>	<b>34 146</b>	<b>2 440 799 800</b>		

Les flux transfrontaliers observés au cours de ce trimestre présentent une prédominance de commerce de bétail entre le Niger et le Nigéria (81,63% du trafic) pendant que les échanges entre les autres pays sont

presque arrêtés à l'exception de flux entre le Burkina Faso et le Togo (17,23%). La Côte d'Ivoire qui est l'un des principaux pays importateur, avec le Ghana, n'ont importé respectivement que des ovins (0,57% du trafic) et des bovins (0,16%).

## CONCLUSION

## FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

**Valeur (FCFA) totale trimestrielle : 4 312 960 200**

**Variation trimestrielle : - 343,21 %**

Type de produits	Volume en (T) et Nbr	Valeur en FCFA
Produits agricoles et halieutiques	9 993	1 872 160 400
Bétail	<u>34 146</u>	<u>2 440 799 800</u>
<b>Valeur Totale du flux</b>		<b>4 312 960 200</b>

Les flux du observés ce trimestre sur les principaux corridors d'échanges commerciaux des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ont porté sur 9993 tonnes de produits et 34146 têtes de bétail tout type confondu. On note que les flux ont continué à baisser (-343,21%)

au début du trimestre avec une reprise timide au dernier mois du trimestre. Les baisses ont été accentuées pour les volumes des produits agricoles et halieutiques (-410%) voire plus accentuées pour la valeur car certains produits saisonniers comme la tomate qui a représenté 52% de la valeur des flux des produits agricoles au premier trimestre ne représentent que 3% de la valeur au deuxième trimestre. En ce qui concerne le bétail, les flux, les baisses ont été moins accentuées que celles des produits agricoles -106% en nombre de têtes et -146% en valeur. La baisse la plus accentuée a été observée pour les équins (-523%) et les ovins (-835%). Les importations ont été presque arrêtés pour certains principaux pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, mais elles ont été maintenues malgré la baisse au Nigéria et au Togo.